

Plusieurs bailleurs sociaux sont victimes de sites proposant des guides ou conseils payants pour obtenir un logement social. Certains utilisent sans aucun accord des logos ou photos d'organismes Hlm.

Le site « Logement facile » notamment, propose un guide pour obtenir son HLM « en moins de 6 mois ». Ce guide semble gratuit mais il faudrait ensuite payer 15€ pour recevoir la version complète. Même chose sur le site Comeup avec le guide « Booster votre demande de logement social ».



En tant que demandeur de logement, sachez que ces sites sont frauduleux !

Pour éviter de tomber dans leur piège, il est préférable de passer par des organismes reconnus ou par le site officiel du gouvernement :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>

L'attribution d'un logement social peut prendre plusieurs mois, voire, dans certaines zones, plusieurs années. Ce temps d'attente est dû à l'écart entre l'offre de logements et le nombre de demandeurs. Attention : certaines sociétés, et notamment certains sites internet, profitent de cette situation pour vous proposer des guides ou des conseils payants, vous promettant une attribution rapide. Seule la Commission d'Attribution, qui réunit les représentants de l'État, les collectivités locales et le bailleur social est à même d'attribuer un

logement social.

Source : Logis Métropole